

INTERPELLATION

Nyon, le 11 janvier 2011

A propos du sentier du Rocher

Le sentier du Rocher..... voilà un joli petit chemin qui relie la route de l'Etraz à l'école du Rocher tout en traversant un bout de forêt et l'Asse.

Et pourtant, quand il neige et qu'il gèle, ce sentier devient une véritable patinoire, surtout au niveau des nombreux escaliers qui s'y trouvent.

Quand la neige fond ou qu'il pleut beaucoup, il devient un vrai bournier, souvent même inondé de part et d'autre du pont qui traverse l'Asse.

Ajoutons que dans la rive côté Rocher, le chemin longe une pente raide dont un seul petit bout est protégé par des barrières latérales qui de plus sont cassées.

Malgré tout cela, ce chemin est largement emprunté par de nombreux enfants des quartiers de la Redoute et de l'Etraz qui se rendent à l'école. C'est également un chemin fortement apprécié de nombreux piétons souhaitant prendre un chemin alternatif pour se rendre au centre-ville.

Les utilisateurs du sentier mériteraient un chemin plus convivial et praticable que dans son état actuel. Il reste également à ajouter que certaines personnes âgées préfèrent même l'éviter.

Je me fais également l'écho de certains parents inquiets de voir leurs enfants se faire souvent intimider par les plus grands dans ce même sentier, situation qui génère pas mal de soucis.

Au vu de ce qui précède, je me permets de poser quelques questions à la Municipalité :

- 1) Malgré le bon travail effectué par la voirie pour le déblayage des routes et trottoirs lors des chutes de neige, le sentier du rocher est trop souvent laissé en reste.
Serait-il possible de classer cet axe comme prioritaire au moins pendant les jours d'école ?
- 2) Est- il prévu d'effectuer des aménagements pour rendre ce sentier plus praticable, notamment en ce qui concerne la boue et les inondations ?

- 3) Ne serait-il pas possible d'installer des barrières de sécurité le long de la pente sans devoir attendre qu'un accident se produise ?
- 4) Sachant que la police ne peut pas être présente tous les jours et que la création d'une ligne pédibus n'a pas rencontré de succès, quelles autres mesures pourraient être proposées pour améliorer la sécurité des écoliers et rassurer les parents ?
- 5) Lors de la séance du conseil communal du 31 mai 2010, le conseil a voté un crédit pour la réalisation de feux notamment à l'entrée du sentier du rocher au niveau de la Route de l'Etraz. Ces derniers n'étant pas encore posés, y a-t-il déjà une date fixée pour le début des travaux ?

Je remercie d'avance la Municipalité pour la prise en considération de cette interpellation ainsi que pour ses réponses,

Braulio Mora
Conseiller communal PS